

# 'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)

Octobre 2011

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Hubert  
GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

[mairie@roke-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roke-lez-beaupre.fr)



### Modifications des statuts du SYTTEAU

Le siège social du syndicat est transféré de Novillars à Chalèze ; le SYTTEAU est compétent pour contrôler et faire entretenir les installations d'assainissement non collectives sur le territoire des communes ayant opté pour cette compétence ce qui est le cas de Rocle-Lez-Beaupré. Pour les collectivités non adhérentes, elles pourront néanmoins demander au syndicat de contrôler et entretenir les installations non collectives présentes sur leur territoire.

Pour le financement dû par chaque commune au SYTTEAU, un compteur est mis en place à l'entrée de chaque commune ; compte-tenu des écarts possibles entre le compteur général et celui des communes, une répartition des volumes en plus sera mise en place au prorata du nombre d'habitants.

### Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin (SEEB)

Actuellement, le Relais Assistance Maternelle (RAM) mis en place par le SEEB fonctionne et tient des permanences itinérantes dans les communes de l'Est bisontin. L'implantation d'une structure multi-accueil est envisagée dans d'anciens locaux appartenant au Conseil général et situés à Chalezeule. Le conseil municipal se montre favorable à l'étude de faisabilité de cette crèche / halte garderie.

### Inscription pour l'affouage

La commune remet en vigueur la pratique de l'affouage qui permet d'attribuer aux habitants de Roche des lots de bois de chauffage sur pied (ce bois est destiné à l'usage personnel et ne peut être revendu). Le montant de l'affouage est de 5 euros par stère. L'inscription se fera en mairie jusqu'au 15 novembre 2011, à raison d'une portion par foyer rochois.

### Convention SAFER

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) de Bourgogne-Franche-Comté propose de signer une nouvelle convention, pour une durée de six ans, pour mise à disposition de deux parcelles d'une contenance totale de 8ha 38a 50ca situées près de la Vaivre.

L  
a  
V  
i  
e  
C  
o  
m  
m  
u  
n  
a  
l  
e

# Affouage

## Inscription pour l'affouage

La commune de Roche-Lez-Beaupré remet en place l'affouage à compter de cette année; l'affouage est destiné aux habitants de la commune. Le partage de l'affouage se fait par foyer (une portion par foyer) ayant obligation d'avoir un domicile fixe dans la commune ( article L 145.2 du code forestier ).

L'affouage est constitué de bois sur pied et de houppier à fabriquer. Le montant de l'affouage est de 5 € par stère. Le nombre de stères par personne ainsi que le règlement d'exploitation, vous sera remis après le partage des lots d'affouage. Le bois d'affouage est destiné à l'usage personnel et dans aucun cas ne peut être revendu ( article L 145-1 du code forestier du 12/07/2010 ).

D'autre part, il est conseillé aux personnes qui n'exploitent pas personnellement leur bois d'établir un contrat avec la personne qui le fait à leur place, sous peine de voir en cas d'accident leur responsabilité directement engagée ( code du travail ).

**Pour cette année, l'inscription se fera en mairie jusqu'au 15/11/2011**

### Désignation des garants de l'affouage :

- Mr Guybard Philippe
- Mr Pavlinovack Gérard
- Mr Chabod Robert

# Morsures de chiens

**Tout chien qui a mordu tombe sous le coup de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008** : il doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Une surveillance sanitaire de quinze jours est aussi obligatoire. Celle-ci consiste en trois visites : la 1ère dans les 24 heures suivant l'incident, la 2ème sept jours plus tard et la 3ème le 15ème jour. Ces contrôles permettent de vérifier que l'animal ne présente aucun signe de rage. Une fois qu'ils ont été réalisés, un certificat de surveillance est établi en trois exemplaires : un pour vous, un pour la personne mordue et un pour votre assureur, le cas échéant. Au cours de cette période, vous êtes tenu de garder votre chien attaché et de le présenter aux visites, muselé.

Enfin, une évaluation comportementale doit être établie par un vétérinaire agréé par arrêté préfectoral. Une copie de cet examen devra être transmise à la mairie. En cas de non respect de la procédure, l'animal peut être placé, voire euthanasié après avis médical.



## Réunion publique



La municipalité organise une réunion publique  
le vendredi 14 octobre à 20H30 salle Jouffroy d'Abbans

Objet : informer les habitants de la commune sur les réalisations et sur les projets à venir et répondre aux interrogations des Rochoises et Rochois.

## Salle Jouffroy d'Abbans



Des travaux de rénovation de la salle Jouffroy d'Abbans sont poursuivis cette année et l'année prochaine. La verrière sera remplacée, l'étanchéité de la terrasse au-dessus de la salle sera refaite ainsi que toute la zingerie du bâtiment. La réfection intérieure et les façades seront prévues ultérieurement.

## C.C.A.S



### Repas des Aînés

Cette année le repas des Aînés organisé par le CCAS et la municipalité aura lieu

**Salle Lumière jeudi 17 Novembre 2011**

Réservez votre journée pour cette réunion très conviviale.

## Travaux



Des travaux de curage du fossé sur la route de Roche à Thise ont débuté le mardi 13 septembre. Ces travaux ont été confiés à la société Heitmann. La facture de ceux-ci s'élève à 4700 €

# Rentrée scolaire

## Ecole maternelle

C'est entre rires et larmes que **les 93 petits** ont découvert le chemin de l'école, vu ce que c'est que de quitter ses parents pour vivre en communauté; mais heureusement les enseignants et les agents de service de la maternelle savent sécher les pleurs. Cette année il y avait une ouverture de classe : Mme MASSON est la nouvelle enseignante; il a été également recruté un agent de service qui est Mme TISSIER. **Bienvenue à toute les deux.**

Mme SECIC directrice, Mme DENETRE et Mr JACOB assurent les mêmes cours que l'an passé. Mmes BOUCHASSON et LOUISON sont toujours là pour prêter main forte.

**Bonne année scolaire à tous.**

La Mairie avait programmé des travaux à la Maternelle et c'est la classe de Mr JACOB qui a fait peau neuve, nouvelle peinture, confection de rideaux. Le hall et les vestiaires seront rénovés aux vacances de la Toussaint, mais déjà de nouveaux bancs, faits sur mesure par deux des adjoints permettent aux bambins d'être bien installés pour mettre les chaussons avant le début de la classe.

Tout le monde aura pu remarquer que les deux colonnes à l'entrée du groupe scolaire maternelle, avait été à la demande de la Mairie, ornées d'une fresque aux motifs enfantins et aux couleurs vives. Cette oeuvre a été réalisée par un jeune grapheur Rochois, Mr LAFFAY. **Félicitations pour cette réalisation.**

## Rentrée cantine - Centre de loisirs

Cela va de pair, avec l'école; Des enfants reprennent les passages par la garderie et la cantine. Il y a toujours des animations ludiques ou sportives après le repas; ils sont encadrés par le personnel communal et par des animateurs de la MJC qui est notre partenaire pour ces activités ainsi que pour le centre de loisirs. Pour tout renseignement, adressez-vous en mairie.



Afin d'égayer les locaux, la Mairie a orné le hall d'accueil de la cantine de tableaux dont le thème est ASTERIX. Il a été demandé à Mme JOLY dont nous connaissons bien les talents, de les peindre. **Félicitations pour cette réalisation.**



# Rentrée scolaire

## Ecole primaire

Le 5 septembre 116 enfants ont repris le chemin de l'école. Ils étaient ravis de retrouver les amis après deux mois de vacances.

### Répartition des élèves:

#### Ecole Monnot

18 en CP  
17 en CE1 et 5 en CE2 = 22  
21 en CE2 et 4 en CM1 = 25

#### Ecole Ferry

25 en CM1  
26 en CM2



L'enseignement dans ces classes est dispensé par :

Mme TOLLE directrice

Mmes : KIEFFER - BRESSON - MOUGNARD - KOVANCI

Nous avons hélas perdu une classe en primaire par manque d'effectif. De ce fait, Mr PARIZOT a demandé une mutation dans une autre commune.

**Nous souhaitons aux enseignants et aux enfants une bonne année scolaire.**

# Nuisances odeurs

Suite aux différentes plaintes de mauvaises odeurs, une étude est en cours pour identifier l'origine et l'intensité de ces nuisances et trouver une solution pour y remédier. Cette étude, réalisée par l'association RITTMO en collaboration avec la mairie et la préfecture, nécessite la collaboration des habitants de Roche-Lez-Beaupré pour signaler les périodes pendant lesquelles des mauvaises odeurs sont ressenties. Les personnes intéressées par ce suivi sont priées de contacter **Mr BENBRAHIM** de l'association RITTMO :

**par téléphone au 03 89 80 47 00 (Heure de Bureau) ou par courriel  
rittmo@rittmo.com**

# Changement d'heure

**Le changement d'heure aura lieu le dimanche 30 octobre**

## Comité des Fêtes



### Vide grenier 2011 Pari réussi !

Dans une ambiance festive Roche a accueilli quelques **150 exposants** au cœur du village ! A cette occasion, notre commune devient pour une journée, un lieu privilégié de rencontres, de découvertes, d'échanges cordiaux et chaleureux ! Année après année, ce vide grenier se transforme, pour le plaisir de chacun, en véritable fête !

Tout cela se réalise grâce à vous tous, bénévoles qui êtes impliqués avec nous, exposants qui renouvez votre confiance à l'organisation, Rochoises et Rochois qui profitez du vide grenier pour vous promener, flâner et vous détendre dans les rues du village. Merci également à toutes et tous pour votre compréhension et/ou votre indulgence en regard des impératifs, parfois contraignants, de la logistique et pour certaines indécidables de quelques très rares exposants.

Après Mme Pluie, Mme Grêle nous a rendu visite et nous a tous contraints à un repli trop rapide et hélas radical ! Que la météo se le dise, malgré elle, la journée a été festive et très sympathique.

Merci à toutes et tous

### Le Comité des Fêtes



## Bac à verre

Le bac de récupération du verre actuellement rue des champs doit être déplacé pour des raisons de sécurité avec la voie ferrée. Le nouvel emplacement sera sur la place de l'entrée du bois vers la rue des Vauressons.



## Etat Civil

Mariage : Karine PETIT- LAURENT et Nicolas LOIGEROT 3 septembre  
Geoffroy NEUVILLE et Magali HOURNON 16 septembre



Décès : Patrice Péclier le 20 août  
Emile Jacquot le 14 septembre



## Culte



Samedi 1<sup>o</sup> octobre, à 18h messe à Thise  
Dimanche 2 octobre, à 10h30 messe à Vaire – Arcier  
Samedi 8 octobre, à 18h messe à Thise  
Dimanche 9 octobre, à 10h30 messe à Novillars  
Dimanche 16 octobre, à 10h30 messe des familles à Thise  
Samedi 22 octobre, à 18h messe à Thise  
Dimanche 23 octobre, à 10h30 messe à Roche-lez-Beaupré  
Samedi 29 octobre, à 18h messe à Thise  
Dimanche 30 octobre, à 10h30 messe à Chalèze

## Objets Trouvés



A  
u  
F  
i  
l  
D  
u  
M  
o  
i  
s



# Bibliothèque

Durant le mois d'octobre, une exposition de céramiques réalisées par Marina Coman vous est proposée aux heures d'ouverture au public (lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 11h à 12h). Formée à l'école de céramique de Provence, Madame Coman utilise l'estampage, le modelage, le décor au pinceau, à l'éponge, à la seringue, sur émail cru, biscuit ou terre crue.

**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 6 octobre 2011 de 17h à 19h.

**Club Lecture** : **Vendredi 7 octobre 2011 de 18h à 19h** : Présentation de livres « Coups de cœur de l'été ».

**Atelier Ecriture Enfants** : Mardi 18 octobre 2011 de 16h45 à 18h.

**Apéritif thématique** : Vendredi 14 octobre 2011 à 18h30 Catherine Demesy, romancière, auteure du livre « Tourmentes sur les Hautes Terres », présentera et dédicacera son ouvrage dont l'action se passe fin XIXème siècle au Sri Lanka (ancienne Ceylan).



**« A VOS MENINGES »** : un jeu vous est proposé sous forme d'un questionnaire à choix multiples : orthographe, grammaire, culture générale, accessible de 10 à 100 ans, le Samedi 15 octobre 2011 à 14h30 à la Bibliothèque (lots de récompense et verre de l'amitié pour clôturer l'après-midi).

# La Renaissance



## Reprise des activités gymniques Salle Lumière Rue des Ecoles Roche-Lez-Beaupré

**Initiation gym mixte** : reprise à compter du Lundi 19 septembre de 17h15 à 18h45 (enfants nés en 2006 et 2007).

**Gym sur agrès** : reprise à compter du mardi 20 septembre et jeudi 22 septembre de 18h00 à 20h00 (filles nées de 2002 à 2005).

Le mercredi 21 septembre de 16h30 à 18h45 et le samedi 24 septembre de 13h30 à 15h45 pour les jeunes nées de 1998 à 2001 et les aînées nées en 1997 et avant.

**Gym Forme Détente Mixte** : reprise à compter du lundi 19 septembre de 20h30 à 21h45 et le jeudi 22 septembre de 09h00 à 10h00.

**Gym Tonic Mixte avec Step** : reprise à compter du mercredi 21 septembre de 20h00 à 21h15 à la salle JOUFFROY d'ABBANS( près du stade).

**Certificat médical obligatoire dès la 1ère séance.**

# Tennis de Table



## La reprise au Tennis de table

La saison 2010-2011 fut un très bon cru avec l'accession des équipes 2 et 3 respectivement en Régional 1 et Régional 2. De plus le travail de formation envers les plus jeunes a été récompensé avec les excellents résultats d'Arthur Roland qui a réalisé un véritable exploit en devenant double champion de Franche Comté individuel en moins de 13 ans et moins de 15 ans.

Les pongistes n'entendent pas en rester là et ils ont donc repris assidûment les entraînements au Gymnase Lumière.

Les inscriptions, notamment pour les enfants à partir de 7 ans sont toujours possibles (entraînement le mercredi et le vendredi de 18h45 à 20h15) ainsi que pour les adultes (le mardi et le mercredi à partir de 20h15).

**(Contact : J-Christophe Luc 07/86/28/39/53)**



## Adieu Nono !

S'il fallait caractériser Noël Ménière qui vient de nous quitter au mois d'août, il suffirait d'évoquer ce qui fut la grande passion de sa vie : le cyclisme ! Très tôt (en 1954) il adhéra au club cycliste de Luxeuil et c'est sous ces couleurs qu'il remporta ses premières victoires; son palmarès qui ne demandait qu'à s'étoffer fut interrompu par la guerre d'Algérie à laquelle il participa et qui lui valut trois médailles : la Croix du Combattant, celle de la Reconnaissance de la Nation et la médaille commémorative de la guerre d'Algérie.



De retour en métropole, il enfourcha à nouveau sa bicyclette et, arrivé à Roche en 1972, il fonda dès 1976, dans le cadre de la SEP, « la Roue libre » avec quelques Rochois de sa génération, faisant de nombreuses sorties le dimanche, agrémentées par la venue des épouses et de leurs enfants pour les pique-niques, à Ornans, Osselle, Pont-les-Moulins. Et s'il entraîna la jeunesse de Roche au cyclisme, il s'occupa activement du RCFC qui devint plus tard le B.R.C. où il cumula divers postes : entraîneur, secrétaire, commissaire fédéral et enfin président.

Son bâton de maréchal, il l'obtint lorsqu'il participa au Tour de France 1982 comme assistant technique de l'équipe SEM-France Loire. Son plus grand titre de gloire, c'est d'avoir lancé le jeune Morgan Kneisky, actuel champion du monde sur piste.

Mais Noël, ce n'était pas uniquement la bicyclette, même si elle lui servait pour distribuer dès potron-minet l'Est Républicain pour arrondir ses fins de mois et participer à la « Ronde de l'Espoir » sous l'égide de la Ligue contre le Cancer afin de récolter des dons pour vaincre cette maladie. Il était de toutes les manifestations, qu'il animait de sa verve intarissable : les 2 heures de Roche, les kermesses, les épreuves de « bike and run » et de cyclo-cross..., et aussi les commémorations des armistices.

Il fut également secrétaire du club philatélique avec Jean Cecchetto, trésorier de l'Association franc-comtoise des Anciens Combattants, membre actif du LCR et du Comité des Fêtes etc.

Avec sa bonne humeur et son humour, il était aimé de tous et n'avait que des amis, toujours prêt à rendre service, toujours sur la brèche, toujours des anecdotes cocasses ou réalistes à placer et durant sa maladie il avait toujours une pensée pour les autres, s'enquérant de leur santé et de ce qui se passait sur le village.

**Il aura marqué par sa présence et sa sportivité la vie de Roche où il ne laissera que des regrets.**

## L.C.R

La section de peinture se réunit tous les jeudis de 14h à 17 h dans la salle Courbet (au dessus de la salle Lumière). Toutes les personnes intéressées par ce loisir peuvent venir rejoindre cette activité. Elles seront les bienvenues.

Une réunion d'information aura lieu salle Courbet :

**MARDI 11 OCTOBRE A 18H00**

Les cours de peinture débuteront à partir du **jeudi 3 novembre**.

Contact Josiane JACQUEMET tél : 0381556551

## Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage envisage la reprise des cours d'italien chaque mardi à partir du **mardi 4 octobre 2011**:

Débutants et faux débutants de 19 H 15 à 20 h 30

Confirmés de 20 h 30 à 21 h 45.

Tarif : 60 € par personne et par trimestre.

Renseignements et inscriptions en Mairie de Roche 03.81.60.52.99

### 15ème anniversaire de notre jumelage avec SANTA BRIGIDA

Les 8 - 9 -10 juin 2012 nous célébrerons à SANTA BRIGIDA le 15ème anniversaire de notre jumelage. Vous serez informés prochainement des modalités de cette rencontre européenne.



## E.R.N



### Match de championnat Division Honneur

dimanche 16 octobre E.R.N - ORNANS



## *Histoire d'une propriété(suite)*

Changement de propriétaire en 1928 : c'est Louis Schoenberg, un citoyen d'origine suisse qui a épousé une franc-comtoise de Pont-de-Poitte (39) qui vit là avec ses deux enfants, et ce jusqu'en 1937.

En 1938 est créée « Ullmo et Compagnie, société en nom collectif », dirigée par Roger (arrivé à Roche en 1931) et Jean Ullmo, domicilié jusqu'en 1939 à Besançon. Cette « Raffinerie de corps gras » traite les suifs et recycle les huiles de vidange usagées : elles sont chauffées, traitées à l'acide sulfurique et centrifugées. Henri Lamarche, dans sa monographie sur Roche de 1944, qualifie cette entreprise de « Savonnerie ». Le 11 février 1938, la société fait un don de 400 F à la Commune, qui lui refuse néanmoins le 7 décembre suivant l'autorisation de déverser ses résidus près de la décharge (de nombreux fûts métalliques furent cependant portés à la décharge qui avait succédé à l'ancienne carrière de pierres). En 1939, Louis Schoenberg vend à la Société Ullmo et Cie 4 ,64 ares de terrain en nature de verger et 8 ares de sol.

Puis c'est la seconde guerre mondiale : l'activité de la « Raffinerie » est arrêtée par ordre des troupes d'occupation. Les frères Ullmo se replient sur Paris pour d'autres activités, le pavillon est réquisitionné par les Allemands qui y logent dans la paille. En 1942, un officier allemand intime au directeur de l'école, Henri Lamarche, d'envoyer les élèves de l'école primaire effectuer le nettoyage des locaux. Les camions à gazogène des Ets Blondeau sont garés, durant la guerre, sur le terrain des frères Ullmo



**L'ancienne buanderie devenue habitation  
située derrière le pavillon**



Après la libération du village (8 septembre 1944) par les soldats américains, ce sont les troupes franco-canadiennes qui s'installent en octobre dans la propriété et ce durant plusieurs mois puisque lors de la célébration de l'armistice du 8 mai 1945, il y a, devant le portail, deux soldats postés comme sentinelles.

Le 8 avril 1946, le conseil municipal refuse l'établissement de la tannerie et entreprise d'équarrissage Béliard dans les locaux occupés auparavant par les frères Ullmo à cause des nuisances olfactives prévisibles. La maison de la garde-barrière du passage à niveau 66 (situé alors dans le prolongement de la rue de la Fonderie) nécessitant des travaux d'entretien ou de réparation, la famille Dentu est logée dans le pavillon de la rue des Champs pendant quelque temps .

### **L'immeuble du 26, rue des Champs**



En 1947, André Reboud achète la propriété Ullmo et y établit en 1949 une fonderie de métaux d'apport à usage de soudure : cuivre, étain, nickel, cadmium, zinc, manganèse, silicium... sous la raison sociale « Ets Reboud Roche et Cie SARL ».

A côté de la propriété se trouvait, entre les actuels 24 et 26, rue des Champs, le terrain de Constant Sire, cordonnier. Au décès de celui-ci, en 1948, André Reboud achète le terrain, fait démolir la maison de bûcheron (l'une des trois maisons de ce type établies le long de la voie ferrée) du cordonnier pour agrandir son domaine. Aujourd'hui encore, deux murs différents clôturent ce qui fut deux propriétés distinctes.



André Reboud est élu conseiller municipal aux élections d'avril 1953 et en juin 1956, suite au décès de Charles Monnot, il devient maire de Roche. Il est réélu en mars 1959 et conserve son fauteuil de maire. Mais les élections de 1965 ne lui sont pas favorables et il cesse toute activité municipale à cette date. Durant ses mandats, le puits de Casamène est foré, le café Petetin est acquis pour en faire la mairie, le remembrement de la commune est effectué, le Bureau d'Aide Sociale (BAS) est créé, la baignade de Roche est déclassée, l'immeuble abritant la poste est cédé aux PTT, le lotissement Canal-Laumène voit le jour, le syndicat intercommunal d'eau de Roche-lez-Beaupré est créé etc...En outre, il accueille, en juin 1962, le général de Gaulle de passage en Franche-Comté.



André Reboud dirige encore pendant quelques années son entreprise avant de la céder à son fils Claude qui en fait l'une des premières en France sur son créneau d'activité et qui vivra dans le pavillon jusque vers 1978. A cette date, c'est Philippe Schmitt, contremaître à l'usine Reboud, qui l'occupe et ce jusque vers 2005.

### Les installations industrielles



En 1999, Claude Reboud vend son affaire aux Forges de St-Hippolyte du Welding Group et c'est Raoul Arrias Camps qui modernise et aménage le pavillon et l'occupe jusqu'en 2010. A cette date, l'ancienne propriété Reboud est scindée : d'un côté l'activité industrielle de F.S.H., de l'autre le pavillon acheté par Jean-Pierre Cusenier.





## Roche Insolite



Ne cherchez pas ! Cette bâtisse n'est pas sur le territoire de Roche. Mais, située dans les taillis de la commune d'Amagney, elle appartient quand même à notre village.

Il s'agit du captage de la source des Longeaux du Bas, acquise par Roche en 1893 pour remplacer les puits qui donnaient une eau de

mauvaise qualité sanitaire (35 cas de fièvre typhoïde en 1892, dont 4 décès). Après bien des problèmes avec les moulins de la Malmaison, un propriétaire de Vaire-le-Grand, la commune de Novillars, M.d'Hotelans et la papeterie Weibel, une convention est signée le 29 juillet 1908 avec Novillars pour l'alimentation en eau des deux villages et la construction d'un réservoir. Les travaux sont effectués en 1909 et la réception définitive est faite le 12 août 1910.

Cette source des Longeaux alimentera notre commune de 1909 à 1961.

Lors de sa séance du 20 septembre 2010, le conseil municipal a décidé de ne pas aliéner les parcelles de terrain (d'une superficie de 6a 55ca) sur lesquelles se trouve ce captage.



**La longeau et le déversoir de la source**